

REPUBLICQUE FRANCAISE	ANNEE	Envoyé en préfecture le 30/04/2026
DEPARTEMENT DU GERS	N° séance	Reçu en préfecture le 30/04/2026
ARRONDISSEMENT DE CONDOM	N° délibération	Publié le 30/04/2026
		ID : 032-213202088-20260423-2026AVR23_134-DE
COMMUNE DE LECTOURE	Nomenclature « actes »	7.1.2
		Décisions budgétaires Délibérations afférentes aux actes budgétaires (budget primitif)

DEPARTEMENT  
DU GERS  
....  
ARRONDISSEMENT  
de CONDOM

REPUBLICQUE FRANCAISE  
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU  
CONSEIL MUNICIPAL**

12

Séance Publique ordinaire du **23 avril 2026**

Nombre de  
Conseillers  
en exercice : 27

L'an deux mille vingt-six, le vingt-trois avril à 19H, le *Conseil Municipal* de *LECTOURE*, légalement convoqué le 10 avril 2026, s'est assemblé à la Salle du Conseil Municipal, sous la Présidence de Monsieur Julien PELLICER, Maire de Lectoure.

Mme Sylvie ACHÉ, MM. Pascal ANDRADA, Omar ARMEL, Mme Françoise ARMENGOL, MM. Xavier BALLENGHIEN, Philippe BATTISTON, Mmes Françoise BERNARD-SIRAT, Sylvie COUDERC, Joya DABOS, MM. Loïc DE LARTIGUE, Jean-Yves DELACOSTE, Nicolas EHRHART, Adrien FORET, Mmes Marie GAURAN, Marie-Hélène LAGARDERE, MM. Laurent LAMEILLE, Bernard LERICHE, Mmes Véronique LÜHMANN, Patricia MARROCQ, M. José-Louis PEREIRA, Mmes Émilie PICAMILH, Odile SCHAAP, M. Joël VAN DEN BON, Mme Fabienne WEIDMANN ;

**formant la majorité des membres en exercice.**

**Excusés ou absents :**

M. Marc DUGROS  
Mme Pascale RIVIERE

**Ont donné procuration :**

M. Marc DUGROS à Mme Sylvie COUDERC  
Mme Pascale RIVIERE à M. Pascal ANDRADA

**N'ont pas pris part au vote :**

**Secrétaire : M. Bernard LERICHE**

**Objet : Budget Principal - Budget Primitif 2026**

**RAPPORTEUR :** Omar ARMEL, Adjoint au Maire chargé des finances

Le rapport relatif au vote du Budget Primitif 2026, qui s'inscrit dans le droit fil des orientations budgétaires présentées lors de la séance du 23 Février, est soumis à votre appréciation. La maquette ci-annexée détaille les montants affectés à chaque ligne budgétaire ainsi que les résultats de l'exercice 2025.

Ce budget s'équilibre globalement en dépenses  
 - à 7 892 172,00 € pour la section de fonctionnement  
 - à 2 676 472,02 € pour la section d'investissement



Monsieur l'adjoint au maire rappelle à l'assemblée les principes, qui ont été retenus pour son élaboration :

- la maîtrise des dépenses de fonctionnement,
- la prise en compte des résultats de l'exercice et des restes à réaliser 2025,
- le gel des taux de fiscalité,
- la maîtrise du stock de dette

## SECTION D'INVESTISSEMENT

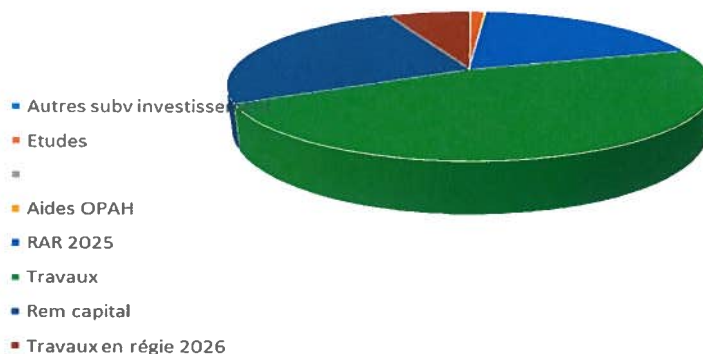
### Vue d'ensemble de la section en €

compte		DEPENSES		compte		RECETTES	
13918	Autres subv investi	1 682,00 €		13/16	RAR 2025	436 816,98 €	
20	Etudes	25 000,00 €		13	Subventions	240 563,00 €	
20	RAR 2025	69 103,90 €		1641	Emprunt 2026	400 000,00 €	
204	Aides OPAH	4 000,00 €		10222	FCTVA	120 000,00 €	
21	RAR 2025	340 269,74 €		10228	Taxe aménagement	10 000,00 €	
21	Travaux	1 028 510,00 €		27	Autres immo. Financières	11 500,00 €	
1641	Rem capital	553 500,00 €		28	Amortissement immo	270 000,00 €	
042/21	Travaux en régie 2026	150 000,00 €		021	Virement du fonct	710 629,00 €	
001	Résultat investissement	504 406,38 €		1068	Affectation du résultat de fonct	476 963,04 €	
<b>TOTAL</b>		<b>2 676 472,02 €</b>		<b>TOTAL</b>		<b>2 676 472,02 €</b>	

### LES DEPENSES en €

DEPENSES		
13918	Autres subv investissement	1 682,00 €
20	Etudes	25 000,00 €
204	Aides OPAH	4 000,00 €
20/21	RAR 2025	409 373,64 €
21	Travaux	1 028 510,00 €
1641	Rem capital	553 500,00 €
042/21	Travaux en régie 2026	150 000,00 €
<b>TOTAL</b>		<b>2 172 065,64 €</b>

Dépenses investissement hors reprise des résultats



## Les inscriptions budgétaires proposées en investiss

### Un poste « études » pour 25 000 €

Il s'agit diagnostics techniques complémentaires nécessaires à la réalisation du Programme technique détaillé de la piscine municipale.

### Des subventions d'équipement versées pour 4 000 €

Il s'agit d'une enveloppe prévisionnelle dans le cadre de notre politique d'accompagnement de l'OPAH.

### L'achèvement de programmes ou engagements en cours d'un montant total de 409 373.64 € (restes à réaliser) : il s'agit principalement

- Des études de diagnostics de la cathédrale et de la faisabilité de la piscine pour respectivement 35 000 et 30 700 €
- Du solde des travaux de Foissin pour 15 500 €
- Du solde des travaux sur les remparts de la Tour du Bourreau pour 30 700 €
- Du solde des matériels pour travaux en régie pour 16 000 €
- Des crédits pour l'achat de terrains pour 19 500€, dont Foissin
- Des crédits relatifs à l'achat du véhicule électrique livré début 2026 pour 29 700 €
- Des crédits engagés pour le démarrage de la Maison des aînés (20 800 €), les toilettes publiques place Descamps (2 400 €), la réparation de la Baie 15 (98 600 €) et de la Vidéo Protection (85 000€)

### Un programme d'immobilisations pour 1 028 510,00 €

#### ➤ acquisitions de terrain et acquisitions de matériels

Ce poste concerne principalement :

• une enveloppe prévisionnelle pour l'achat de terrains	4 000 €
• une enveloppe pour l'achat ou le renouvellement des divers matériels qu'il s'agisse de matériels pour la cantine, les services techniques, les écoles ou les services administratifs (matériel informatique) etc...	57 000 €
• acquisition de matériels pour les manifestations (grilles, tables bois, scène...)	20 000 €
• Renouvellement du matériel de forage pour les thermes (pompe, onduleur..)	26 000 €
• acquisitions diverses et matériaux pour travaux en régie	164 000 €

➤ [le programme de voirie et aménagement](#)



Il vous est principalement proposé dans ce cadre :

• une provision pour intervention réseaux dans le cadre des permis de construire	3 763 €
• un programme d'achat de panneaux	8 000 €
• un programme de voirie	90 000 €

➤ [le programme de travaux bâtiments et divers](#)

• aménagement à la cantine (trappe isotherme, portes bois..)	5 600 €
• aménagements divers (horloge Village des Brocs, porte de l'école de danse ..)	7 000 €
• reprise court de Tennis 3 + complément gouttières	40 626 €
• chaudières gendarmerie	20 000 €
• reprise autel cathédrale	48 000 €
• réparation voute chapelle cathédrale	99 500 €
• maison des Aînés	305 546 €
• vidéo-protection	65 000 €

Les travaux réalisés en régie proposés en 2026 porteront principalement sur :

Bastion	➤ rénovation du square et pose garde corps
Bladé	➤ mise aux normes électriques zone du centre photo
CMPP	➤ mise aux normes radiateurs
Tour Albinhac	➤ Réhabilitation Espaces Verts
Cimetière Saint Gervais et Saint Esprit	➤ achats de 12 cavurnes, allée et mur en pierre pour poser les cavurnes, ➤ reprise mur soutènement
Halle aux Grains	➤ mise aux normes électriques + aménagement cuisine et pose de voiles d'ombrage sur le parvis
Bâtiments Hôtel de ville	➤ ferronnerie de la cour, luminaire dans les bureaux
Cinéma	➤ réalisation de meubles de rangement
Salle Omnisports	➤ pose de containers de stockage
Piscine	➤ aménagement

Cette provision correspond à une enveloppe prévisionnelle pour la main d'œuvre et les achats réalisés en fonctionnement au titre des travaux d'investissement.

**BUDGET VERT : analyse des dépenses :**

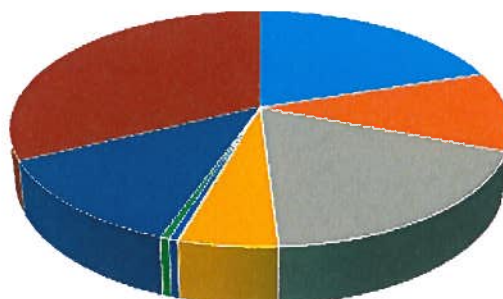
L'annexe environnementale n'est obligatoire qu'à l'appui du compte financier unique, même si elle peut être produite à l'appui de tous les documents budgétaires (budget primitif, budget supplémentaire, décision modificative) sur la base des montants inscrits au budget.

Pour 2026, les travaux inscrits au budget devraient en grande majorité avoir une cotation neutre, excepté les nouvelles plantations de végétaux, ainsi que les travaux concourant à des gains d'énergie (maison des Aînés, chaudières gendarmerie, ...) qui seront cotés favorablement.

**LES RECETTES en € :**

RECETTES		
13/16	RAR 2025	436 816,98 €
13	Subventions	240 563,00 €
1641	Emprunt 2026	400 000,00 €
10222	FCTVA	120 000,00 €
10228	Taxe aménagement	10 000,00 €
27	Autres immo. Financières	11 500,00 €
28	Amortissement immo	270 000,00 €
021	Virement du fonct	710 629,00 €
<b>TOTAL</b>		<b>2 199 508,98 €</b>

Recettes investissements hors reprise



- RAR 2025
- Subventions
- Emprunt 2026
- FCTVA
- Taxe aménagement
- Autres immo. Financières
- Amortissement immo
- Virement du fonct

## **La reprise des restes à réaliser : 436 816.98 €**

constitués par des subventions notifiées non perçues, en particulier pour

- l'étude sanitaire de la cathédrale (14 800 €),
- le City Stade (ANS 25 400 €),
- la Maison des Aînés (DETR 31 000 € et CCLG 26 000 €),
- la Baie n° 15 (DETR 20 600€ )
- et la Tour du Bourreau (DETR 62 500€ et CCLG 46 500 €)

ainsi que par un emprunt non réalisé de 200 000 €.

## **Les nouvelles subventions attendues : 240 563 €**

Les subventions inscrites concernent principalement :

- des participations / levées de fonds de la Fondation du Patrimoine relatives à plusieurs projets (remparts, cathédrale...) 45 000 €
- maison des aînés travaux (solde DETR 57 000 € et fonds de concours CCLG 52 000 €)
- sécurisation voute cathédrale (DETR 11 000 €)
- vidéo surveillance (solde DETR et FIPD 55 000 €)

## **Les autres recettes diverses**

Elles concernent particulièrement :

- le produit de la taxe locale d'équipement pour 10 000 €,
- l'annuité relative à la vente du tunnel des thermes pour 11 439 € sur 50 annuités,
- le FCTVA, pour 120 000 € estimé en fonction des réalisations 2025

## **L'emprunt**

Un emprunt de 400 000 € a été inscrit au BP 2026 pour financer les engagements énoncés ci-dessus, en sus des 200 000 € inscrits en Restes à réaliser.

Ce nouvel emprunt permettra de respecter notre objectif de ne pas alourdir notre stock de dette.

Compte tenu des remboursements en capital sur 2026 (553 500 €), et du stock de dette au 01/01/2026 (4 265 465 €), ces emprunts porteraient ce dernier au 31/12/2026 à 4 311 965 €, montant inférieur au 01/01 2023 (4 647 937,65 €)

## **Le virement de la section de fonctionnement pour 710 629 €**

## **Une écriture d'amortissements pour 270 000 €**

La section de fonctionnement s'équilibre à 7 892 172 €.

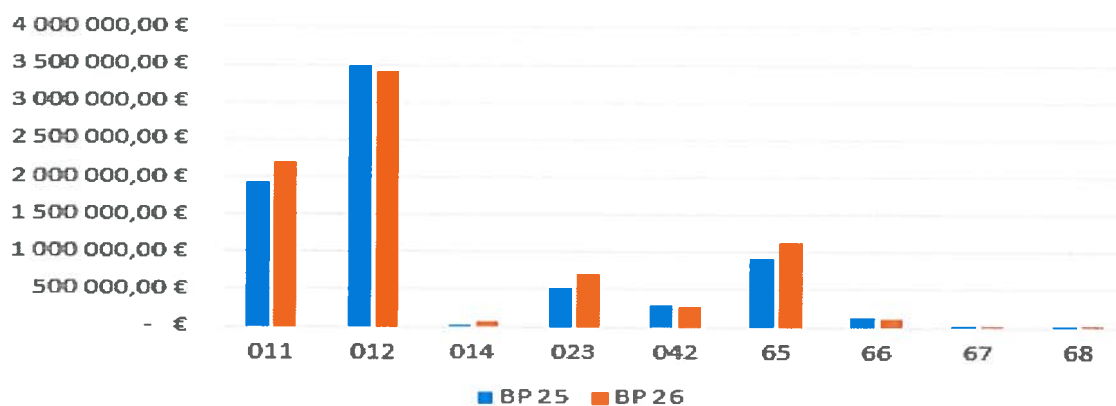
### Vue d'ensemble de la section en €

DEPENSES		RECETTES		
011	Charges à Caractère général	2 185 496,00 €	002 Résultat de fonctionnement reporté	853 717,31 €
012	Charges de personnel et assimilé	3 412 220,00 €	013 Atténuations de charges	30 087,69 €
014	Atténuations de produits	59 000,00 €	70 Produits des services du domaine	390 100,00 €
023	Virement à la section d'investissement	710 629,00 €	73 Impôts et taxes	819 787,00 €
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	270 000,00 €	731 Fiscalité locale	3 357 000,00 €
65	Autres charges de gestion courante	1 140 827,00 €	74 Dotations, subventions et participation	1 915 798,00 €
66	Charges financières	111 000,00 €	75 Autres produits de gestion courante	209 000,00 €
67	Charges exceptionnelles	2 000,00 €	76 Produits financiers	- €
68	Dotations aux provisions	1 000,00 €	042/7XX Produits exceptionnels	151 682,00 €
			77 Produits spécifiques	12 000,00 €
			78 Reprises sur amortissement	153 000,00 €
<b>TOTAL</b>		<b>7 892 172,00 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>7 892 172,00 €</b>

### LES DEPENSES en € :

	DEPENSES	BP 25	BP 26	Variation
011	Charges à Caractère général	1 915 468,00 €	2 185 496,00 €	14,10%
012	Charges de personnel et assimilé	3 487 720,00 €	3 412 220,00 €	-2,16%
014	Atténuations de produits	25 200,00 €	59 000,00 €	134,13%
023	Virement à la section d'investissement	519 249,78 €	710 629,00 €	36,86%
042	Opérations d'ordre entre sections	300 519,65 €	270 000,00 €	-10,16%
65	Autres charges de gestion courante	903 003,31 €	1 140 827,00 €	26,34%
66	Charges financières	132 800,00 €	111 000,00 €	-16,42%
67	Charges exceptionnelles	3 000,00 €	2 000,00 €	-33,33%
68	Dotations aux provisions	33 885,19 €	1 000,00 €	-97,05%
<b>TOTAL DEPENSES</b>		<b>7 320 845,93 €</b>	<b>7 892 172,00 €</b>	<b>7,80%</b>

### Dépenses de fonctionnement en €



Les dépenses globales, réelles et ordre, affichent une progression de 7,8 % : les dépenses réelles progressent de 5% si on ne tient pas compte de la reprise du déficit du lotissement. Cette progression intègre environ 160 000 € de dépenses supplémentaires pour prendre en charge le coût de la consommation électrique du forage des thermes (passif + 2026).

## **Le chapitre 011 « charges à caractère général » : 2 185 496 €**

Ces charges représentent environ 32 % du montant total des dépenses réelles de fonctionnement sur ce budget hors reprise du déficit lotissement.

Elles affichent globalement une augmentation de 14% par rapport à 2025.

Cette évolution s'explique par :

- sur le poste « électricité », notre fournisseur (Territoire d'Énergie) a estimé une diminution du prix en 2026 qui devrait porter, pour un même volume, le coût à 230 000 €. Il a été rajouté sur cette ligne le coût de l'énergie consommée par le forage depuis septembre 2025 (arrêt du jugement Valvital), estimé à 89 000 €
- une augmentation sur poste « prestations de services » pour intégrer une prestation extérieure afin de sécuriser notre base logicielle de gestion des cimetières
- la non reprise d'enveloppe pour l'entretien de la voirie dans la mesure où le curage des fossés sera réalisé par le SIVOM
- l'inscription du contentieux Valvital pour 224 000 € (avec en corolaire la reprise des provisions en recettes)

Les autres inscriptions budgétaires restent comparables à celles de 2025.

011 - Charges à caractère général	BP 2026	2025	2026	Evolution
60611 - Fournitures non stockables - Eau et assainissement	69 000,00	57 000,00	-12,31%	Envoyé en préfecture le 30/04/2026 Reçu en préfecture le 30/04/2026
60612 - Fournitures non stockables - Energie - Electricité	282 000,00	318 000,00	13,48%	Publié le 30/04/2026
60621 - Fournitures non stockées - Combustibles	78 000,00	81 500,00	4,49%	
60622 - Fournitures non stockées - Carburants	51 000,00	55 200,00	8,24%	
60623 - Fournitures non stockées - Alimentation	194 900,00	195 175,00	0,14%	
60624 - Fournitures non stockées - Produits de traitement	12 000,00	15 000,00	25,00%	
60628 - Fournitures non stockées - Autres fournitures non stockées	56 650,00	60 100,00	6,09%	
60631 - Fournitures non stockées - Fournitures d'entretien	31 000,00	32 300,00	4,19%	
60632 - Fournitures non stockées - Fournitures de petit équipement	59 800,00	66 480,00	11,17%	
60633 - Fournitures non stockées - Fournitures de voirie	45 000,00	40 000,00	-11,11%	
60636 - Fournitures non stockées - Habillement et vêtements de travail	21 500,00	21 800,00	1,40%	
6064 - Fournitures non stockées - Fournitures administratives	24 950,00	22 000,00	-11,82%	
6065 - Fournitures non stockées - Livres, disques, cassettes...	13 000,00	12 900,00	-0,77%	
60668 - Fournitures non stockées - Autres produits pharmaceutiques	730,00	700,00	-4,11%	
6067 - Fournitures non stockées - Fournitures scolaires	11 000,00	11 000,00	0,00%	
6068 - Fournitures non stockées - Autres matières et fournitures	55 000,00	55 000,00	0,00%	
611 - Contrats de prestations de services	16 200,00	42 000,00	159,26%	
6125 - Crédit-bail immobilier	183 000,00	185 000,00	1,09%	
6132 - Locations immobilières	4 201,00	4 201,00	0,00%	
61351 - Locations matériel roulant	9 000,00	9 000,00	0,00%	
61358 - Autres locations mobilières	29 185,00	35 000,00	19,92%	
61521 - Entretien et réparations sur terrains	15 000,00	10 300,00	-31,33%	
615221 - Entretien et réparations sur bâtiments publics	25 000,00	15 000,00	-40,00%	
615231 - Entretien et réparation sur voirie	11 000,00	-	-100,00%	
615232 - Entretien et réparations sur réseaux	4 000,00	2 000,00	-50,00%	
61551 - Entretien et réparations sur matériel roulant	24 000,00	42 000,00	75,00%	
61558 - Entretien et réparations sur autres biens mobiliers	15 000,00	12 000,00	-20,00%	
6156 - Maintenance	77 892,00	78 800,00	1,17%	
6161 - Primes d'assurances multirisques	41 900,00	44 300,00	5,73%	
6168 - Autres primes d'assurance	102 150,00	92 100,00	-9,84%	
617 - Etudes et recherches	5 000,00	2 000,00	-60,00%	
6182 - Documentation générale et technique	900,00	2 200,00	144,44%	
6184 - Versements à des organismes de formation	13 000,00	10 500,00	-19,23%	
6188 - Autres frais divers	12 000,00	11 500,00	-4,17%	
6225 - Indemnités comptable et régisseurs		110,00		
62268 - Autres honoraires, conseils..	5 500,00	10 900,00	98,18%	
6227 - Frais d'actes et de contentieux	14 000,00	233 250,00	1566,07%	
6228 - Rémunérations d'intermédiaires et honoraires - Divers	1 800,00	2 800,00	55,56%	
6231 - Annonces et insertions	3 000,00	2 000,00	-33,33%	
6232 - Fêtes et cérémonies	70 900,00	55 130,00	-22,24%	
6233 - Foires et expositions	34 800,00	38 200,00	9,77%	
6234 - Réceptions	9 690,00	10 000,00	3,20%	
6236 - Catalogues et imprimés	29 250,00	19 750,00	-32,48%	
6238 - Publicité, publications, relations publiques - Divers	2 460,00	8 000,00	225,20%	
6245 - Transports de personnes extérieures à la collectivité	28 100,00	29 050,00	3,38%	
6251 - Voyages, déplacements et missions	3 000,00	3 000,00	0,00%	
6261 - Frais d'affranchissement	6 500,00	6 800,00	4,62%	
6262 - Frais de télécommunications	21 000,00	21 000,00	0,00%	
627 - Services bancaires et assimilés	500,00	500,00	0,00%	
6281 - Concours divers (cotisations...)	33 190,00	35 100,00	5,75%	
6282 - Frais de gardiennage	800,00	810,00	1,25%	
6283 - Frais de nettoyage des locaux	1 100,00	600,00	-45,45%	
62878 - Remboursements de frais à des tiers	1 000,00	1 100,00	10,00%	
6288 - Autres services extérieurs	30 500,00	33 270,00	9,08%	
63512 - Taxes foncières	26 500,00	29 000,00	9,43%	
63513 - Autres impôts locaux	-	500,00		
6378 - Autres impôts, taxes (autres organismes)	1 920,00	1 470,00	-23,44%	
<b>TOTAL</b>	<b>1 915 468,00</b>	<b>2 185 496,00</b>	<b>14,10%</b>	

## Le chapitre 012 « charges de personnel » : 3 412 220 €

Poste majeur des dépenses de fonctionnement, la maîtrise de l'évolution des charges de personnel constitue un enjeu important dans le poids total du budget. Ces charges représentent environ 50 % du montant total des dépenses réelles de fonctionnement sur ce budget hors reprise du déficit lotissement.

Son estimation reste comparable aux inscriptions 2025, les effectifs restant stables.

012 - Charges de personnel et frais assimilés	BP 2025	BP 2026	Variation
6218 - Autre personnel extérieur	5 020,00	4 320,00	-13,94%
6332 - Cotisations versées au F.N.A.L.	10 200,00	10 300,00	0,98%
6336 - Cotisations au CNFPT et au CDGFPT	53 000,00	53 300,00	0,57%
6338 - Autres impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations	6 200,00	6 200,00	0,00%
64111 - Personnel titulaire - Rémunération principale	1 707 200,00	1 509 000,00	-11,61%
64112 - Personnel titulaire - SFT et indemnité de résidence	6 600,00	3 300,00	-50,00%
64113 - Personnel titulaire - NBI	11 100,00	9 300,00	-16,22%
64118 - Personnel titulaire - Autres indemnités	294 500,00	270 900,00	-8,01%
64131 - Personnel non titulaire - Rémunérations	285 000,00	421 800,00	48,00%
64132 - Personnel non titulaire - SFT et indemnité de résidence	1 400,00	1 500,00	7,14%
64138 - Personnel non titulaire - Primes et autres indemnités	26 900,00	59 300,00	120,45%
64168 - Autres emplois aidés	31 700,00		-100,00%
6417 - Rémunération des apprentis		6 500,00	
6451 - Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	372 500,00	401 200,00	7,70%
6453 - Cotisations aux caisses de retraite	625 000,00	593 200,00	-5,09%
6454 - Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	14 000,00	19 300,00	37,86%
6456 - Versement au F.N.C. du supplément familial	8 000,00	11 000,00	37,50%
6457 - Cotisations sociales liées à l'apprentissage		100,00	
6458 - Cotisations aux autres organismes sociaux		9 500,00	
64731 - Allocations de chômage versées directement		11 600,00	
6475 - Médecine du travail, pharmacie	1 000,00	1 000,00	0,00%
6478 - Autres charges sociales diverses	8 100,00	9 100,00	12,35%
6488 - Autres	300,00	500,00	66,67%
<b>TOTAL</b>	<b>3 467 720,00</b>	<b>3 412 220,00</b>	<b>-1,60%</b>

## Le chapitre 65 « Autres charges de gestion courante »

Ces charges représentent environ 17 % du montant total des dépenses réelles de fonctionnement sur ce budget hors reprise du déficit lotissement.

Ce chapitre reste relativement stable, avec des variations différenciées :

- en volume, la moitié de la progression des crédits inscrits est due à l'intégration du déficit du budget du lotissement, qui est clôturé sur cet exercice (117 062 €)
- l'augmentation de la contribution au SDIS de près de 3 %
- une enveloppe de subventions aux associations augmentée de 5% par rapport à 2025,
- une augmentation des attributions au CCAS relatives à la gestion de la Maison France Services, compensée par l'équivalent en recettes (redistribution des aides de l'Etat et du FIO)
- le poste « autres contributions » comprenant, outre les contributions aux divers syndicats (SIDEL, SIVOM) une provision pour divers travaux délégués au syndicat Territoire d'Energie ainsi que le passage en LED du stade de foot, qui sera réalisé par ce même organisme (80 000 € estimés).

065 - autres charges de gestion courante	BP 2025	BP 2026	Variation
6525 - Frais d'inhumation	-	2 000,00	
65311 - Indemnités de fonction (élus)	80 300,00	113 400,00	41,22%
65312 - Frais de mission et de déplacement (élus)	2 000,00	2 000,00	0,00%
65313 - Cotisations de retraite (élus)	3 400,00	4 800,00	41,18%
65314 - Cotisations de sécurité sociale - part patronale (élus)	6 900,00	8 100,00	17,39%
65315 - Formation (élus)	2 000,00	4 000,00	100,00%
653172 - Cotisations fonds financement allocation fin de mandat (élus)	100,00	100,00	0,00%
6541 - Créances admises en non-valeur	2 500,00	2 500,00	0,00%
6542 - Créances éteintes	2 000,00	2 000,00	0,00%
6553 - Service d'incendie	147 736,51	152 000,00	2,89%
65568 - Autres contributions	171 626,80	190 500,00	11,00%
6558 - Autres contributions obligatoires	67 000,00	71 000,00	5,97%
6568 - Autres participations	3 010,00	3 010,00	0,00%
65736221 - Subv fonct aux BA/régies indus. Comm. non dotés perso. Morale	-	117 062,00	
657363 - Subventions de fonctionnement au CCAS/CIAS	105 000,00	137 500,00	30,95%
657364 - Subventions de fonctionnement à la caisse des écoles	8 200,00	15 200,00	85,37%
65748 - Subv. de fonctionnement aux autres personnes de droit privé	206 000,00	227 600,00	10,49%
65811 - Droits d'utilisation - Informatique en nuage	21 670,00	22 040,00	1,71%
65818 - Autres redevances pour concessions, brevets, licences, procédés	20 060,00	12 015,00	-40,10%
65888 - Autres charges diverses de gestion courante	53 500,00	54 000,00	0,93%
<b>TOTAL</b>	<b>903 003,31</b>	<b>1 140 827,00</b>	<b>26,34%</b>

## Le chapitre 66 « Charges financières » : 111 000,00 €

Il prend en compte le remboursement des évoqués dans la partie investissement.

Envoyé en préfecture le 30/04/2026

Reçu en préfecture le 30/04/2026

Publié le 30/04/2026

ID : 032-213202088-20260423-2026AVR23\_134-DE

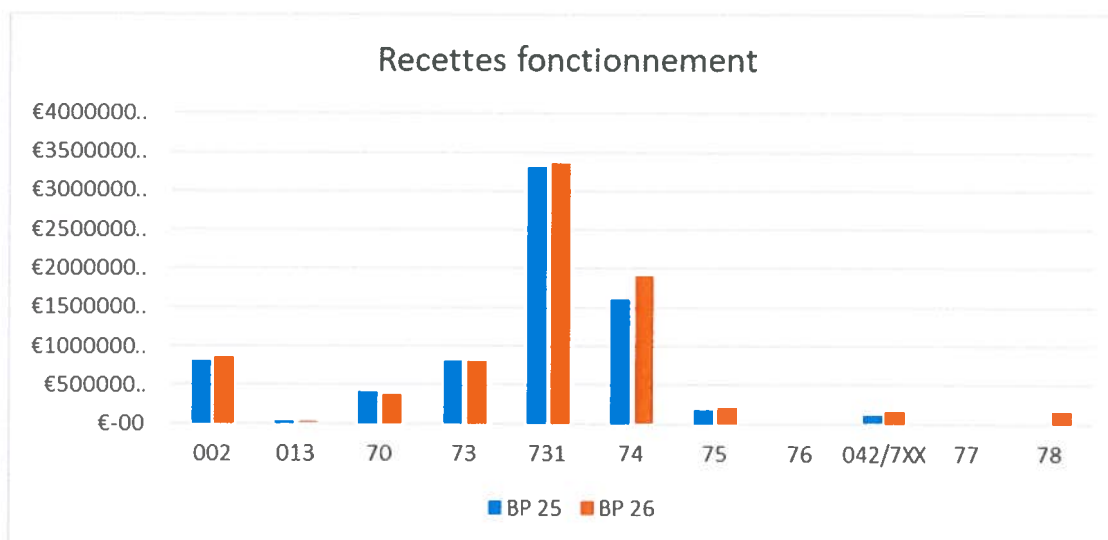


## Le chapitre 023 pour 710 629 € de virement à l'investissement

## Une écriture d'amortissement de 270 000 €

### LES RECETTES

	RECETTES	BP 25	BP 26	variation
002	Résultat de fonctionnement reporté	813 422,93 €	853 717,31 €	4,95%
013	Atténuations de charges	45 000,00 €	30 087,69 €	-33,14%
70	Produits des services du domaine	422 500,00 €	390 100,00 €	-7,67%
73	Impôts et taxes	812 787,00 €	819 787,00 €	0,86%
731	Fiscalité locale	3 315 000,00 €	3 357 000,00 €	1,27%
74	Dotations, subventions et participation	1 617 454,00 €	1 915 798,00 €	18,45%
75	Autres produits de gestion courante	193 000,00 €	209 000,00 €	8,29%
76	Produits financiers	- €	- €	0,00%
042/7XX	Produits exceptionnels	101 682,00 €	151 682,00 €	49,17%
77	Produits spécifiques	- €	12 000,00 €	
78	Reprises sur amortissement	- €	153 000,00 €	
	<b>TOTAL</b>	<b>7 320 845,93 €</b>	<b>7 892 172,00 €</b>	<b>7,80%</b>



## Le chapitre 013 « Atténuations de charges » : 30 087 €

Il a été estimé en fonction des situations personnelles connues à ce jour.

## Les produits des services du chapitre 70 : 390 100 €

Ils sont constitués par les recettes relatives aux occupations du domaine public, aux services péri et extra scolaires, au portage des repas, aux entrées du Musée etc...

Ces produits ont été estimés de façon prudentielle à un niveau légèrement inférieur au budget antérieur.

## Le chapitre 73 « Impôts et taxes » : 819 787 €

Ce chapitre reste stable, les notifications restent à recevoir.

Il intègre :

- les dotations de compensation communautaires,
- le FNGIR, compensation figée,
- le fonds de compensation communautaire,

## Le chapitre 731 « fiscalité locale » : 3 357 000 €

Ce chapitre est prévu en augmentation de 1,3% en 2026.

En ce qui concerne les impôts locaux (2 669 000€) la progression intègre le coefficient de revalorisation des bases (0.8%) ainsi que la variation physique de celles-ci, les taux d'imposition restant inchangés. A noter une baisse continue des bases de taxe d'habitation et foncier non bâti.

Si l'accise sur l'électricité a été budgétée en légère baisse, le produit des Droits de Mutations a été réévalué à un niveau sensiblement plus élevé, compte tenu de la tendance haussière de 2025 qui tend à se confirmer.

Enfin, le produit des jeux a été estimé en légère baisse par rapport au dernier budget, pour se rapprocher du niveau de l'exécution 2025.

## Sur le chapitre 74 « Dotations, subventions et participations » : 1 915 798 €

Les dotations ne nous ont pas été transmises à ce jour ; il s'agit donc d'estimations. L'augmentation par rapport au dernier budget est significative, dans la mesure où le delta de DGF 2025 notifiée avait été budgété lors d'une décision modificative ultérieure.

	DGF	Variation
2014	1 249 238,00	
2015	1 189 261,00	-4,80%
2016	1 095 100,00	-7,92%
2017	1 180 649,00	7,81%
2018	1 195 334,00	1,24%
2019	1 130 183,00	-5,45%
2020	1 096 376,00	-2,99%
2021	1 114 134,00	1,62%
2022	1 302 970,00	16,95%
2023	1 233 452,00	-5,34%
2024	1 214 493,00	-1,54%
2025	1 476 282,00	21,56%
2026	1 390 000,00	-5,84%

Toutefois, si dans son ensemble la DGF est supérieure, la Dotation de Solidarité de la DGF a été prévue de façon prudentielle, la commune sortant du dispositif de façon régulière.

Les autres dotations ou subventions dont celle de la CAF devraient être sensiblement égales à 2025, mais apparaissent à la hausse entre 2025 et 2026 dans la mesure où, de la même façon que pour la DGF, la notification nous est parvenue après le vote du BP 2025.

En revanche, la compensation des exonérations de l'Etat nous a été notifiée, à la baisse par rapport à 2025 : 166 948 € contre 172 970 €.

### **Sur le chapitre 75 « Autres produits courants » : 209 000 €**

Cette inscription est supérieure à celle de l'année dernière ; elle tient compte de l'augmentation des loyers du village des Brocs, de nouveaux locaux ayant trouvé preneur.

**Un mouvement d'ordre de 151 682 € relative principalement aux travaux réalisés en régie (150 000 €)**

### **Le chapitre 77 pour 12 000 €**

En prévision de la vente du parking Victor Hugo à la CCLG

### **Sur le chapitre 78 « reprises » : 153 000 €**

Il est constaté sur cette ligne la reprise des provisions pour le contentieux Valvital.

Recettes fonctionnement		BP 2025	Envoyé en préfecture le 30/04/2026
002 - Résultat de fonctionnement reporté	813 422,91	853 717,31	Reçu en préfecture le 30/04/2026
6419 - Remboursements sur rémunérations du personnel	45 000,00	36 087,65	Publié le 30/04/2026
70311 - Concession dans les cimetières (produit net)	15 000,00		ID : 032-213202088-20260423-2026AVR23_134-DE
70321 - Droits de stationnement et de location sur la voie publique	35 000,00	25 000,00	-28,57%
70323 - Redevance d'occupation du domaine public	6 000,00	4 000,00	-33,33%
70328 - Autres droits de stationnement et de location	18 000,00	15 000,00	-16,67%
7062 - Redevances et droits des services à caractère culturel	30 000,00	32 000,00	6,67%
70632 - Redevances et droits des services à caractère de loisirs	40 000,00	32 000,00	-20,00%
7066 - Redevances et droits des services à caractère social	115 000,00	120 000,00	4,35%
7067 - Redev. et droits des services périscolaires et d'enseignement	115 000,00	100 000,00	-13,04%
7083 - Locations diverses (autres qu'immeubles)	-	-	
70871 - Remboursement de frais par la collectivité de rattachement	-	2 000,00	
708721 - Remboursement de frais par BA et régies non dotés perso. n	43 000,00	43 000,00	0,00%
70873 - Remboursement de frais par le CCAS/CIAS	500,00	100,00	-80,00%
70878 - Remboursement de frais par des tiers	5 000,00	-	-100,00%
722 - Production immobilisée - Immobilisations corporelles	100 000,00	150 000,00	50,00%
73111 - Impôts directs locaux	2 700 000,00	2 669 000,00	-1,15%
73118 - Autres contributions directes	15 000,00	15 000,00	0,00%
73123 - Taxe com. addit. / droits mutation ou taxe publicité foncière	110 000,00	200 000,00	81,82%
73141 - Accise sur l'électricité	140 000,00	133 000,00	-5,00%
73154 - Droits de place	20 000,00	20 000,00	0,00%
731732 - Prélèvement sur les produits des jeux	330 000,00	320 000,00	-3,03%
73211 - Attribution de compensation	673 000,00	673 000,00	0,00%
73212 - Dotation de solidarité communautaire	40 000,00	47 000,00	17,50%
73221 - FNGIR	14 787,00	14 787,00	0,00%
732221 - Fonds de péréquation des ressources com. et intercom.	60 000,00	60 000,00	0,00%
7323 - Reversement du prélèvement sur les jeux et les paris hippique	25 000,00	25 000,00	0,00%
74111 - Dotation forfaitaire des communes	637 000,00	600 000,00	-5,81%
741121 - Dotation de solidarité rurale (DSR) des communes	395 000,00	740 000,00	87,34%
741127 - Dotation nationale de péréquation (DNP) des communes	90 000,00	50 000,00	-44,44%
742 - Dotations aux élus locaux	-	700,00	
74718 - Participations Etat - Autres	35 000,00	67 500,00	92,86%
74741 - Participations communes membres du GFP	39 000,00	16 550,00	-57,56%
747888 - Autres	157 500,00	191 500,00	21,59%
74833 - Etat - Compensation au titre des exonérations de TF	170 000,00	166 948,00	-1,80%
74834 - Etat - Compensation au titre des exonérations de TH	-	600,00	
74836 - Attribution du fonds départ. de péréquation de la TP	45 000,00	40 000,00	-11,11%
7485 - Dotation pour les titres sécurisés	15 000,00	17 000,00	13,33%
74888 - Autres attributions et participations	33 954,00	25 000,00	-26,37%
752 - Revenus des immeubles	180 000,00	190 000,00	5,56%
756 - Libéralités reçues	-	-	
75883 - Excédents sur opérations de gestion	-	-	
75888 - Autres produits divers de gestion courante	13 000,00	19 000,00	46,15%
761 - Produits de participations	-		
775 - Produits des cessions d'immobilisations		12 000,00	
777 - Recettes et quote-part subv. invest. transférées au cpte résultat	1 682,00	1 682,00	0,00%
7815- Reprises prov pour risques et charges		153 000,00	
<b>Total</b>	<b>7 320 845,93</b>	<b>7 892 172,00</b>	<b>7,80%</b>

Le Compte Financier Unique (CFU) 2025 ayant  
résultat de la section d'exploitation et le solde de la section  
directement repris dans le Budget Primitif 2026.

Après en avoir délibéré,

**le conseil municipal** à la majorité décide

- d'approuver le budget primitif 2026 du budget principal, tel qu'il est présenté
- d'autoriser monsieur le maire à réaliser un emprunt maximal de 400 000 € sur l'exercice 2026 au titre des nouvelles inscriptions, et de 200 000 € au titre des restes à réaliser.

**Pour : 22**

**Contre : 0**

**Absentions : 5** (MM. Xavier Ballenghien, Jean-Yves Delacoste, Joël Van den Bon et Mmes Marie-Hélène Lagardère, Odile Schaap)

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,

Le Secrétaire de séance,  
Bernard LERICHE



Le Maire,  
Julien PELLICER



Le Maire certifie que la présente délibération a été affichée le 30 AVR. 2026  
et sera publiée au recueil des actes administratifs.

**Télétransmis au Contrôle de Légalité le : 30 AVR. 2026**